

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUATORZE SEPTEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 8 septembre 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Carole BERECHÉL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Marie-Madeleine BOURDEL, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Benjamin GUILLERME-JUBIN donne pouvoir à Claudine AILLET,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Yvon BERHAULT, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Marc LE GUYADER, Pierre LESNARD.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Philippe BOSCHER

Délibération n°2021-167

Membres en exercice : 69 Présents : 56

Absents : 13

Pouvoirs : 6

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DE LA TOURELLE 1 (LAMBALLE-ARMOR)
DIVISION DE L'ÎLOT 4 – RESEAU ELECTRIQUE**

Lamballe Terre & Mer envisage la division de l'îlot 4 de la Tourelle pour l'implantation de quatre entreprises. La surface totale de 41 800 m² comprend :

- 4 lots de 40 000 m² au total
- Une voirie publique de 8 mètres de large (1 800 m²) avec une raquette de retournement de 15,00 m de rayon.

Cet aménagement comprend la division et les travaux de viabilisation nécessaires pour chacun des lots.

Dans le cadre de ces compétences, le SDE22 fait une proposition pour les extensions de réseaux basse tension, d'éclairage public et de génie civil pour les infrastructures téléphoniques et de distribution gaz.

- Moyenne tension

Le projet d'alimentation moyenne tension proposé par le SDE 22 s'élève à 128 000 € TTC.

Conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical en date du 20 décembre 2019, la participation de la collectivité s'élève à 62 933,34 € (ce montant comprend 8% de frais d'ingénierie)

L'EPCI ayant transféré la compétence de base électricité au Syndicat d'Energie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement, conformément au règlement financier du SDE22, calculé sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE le projet d'extension des réseaux de moyenne tension proposé par le SDE pour un montant estimatif de 62 933,34 €,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le

21 SEP. 2021

Affiché le **21 SEP. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

21 SEP. 2021



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Thierry Andrieux'. To the right of the signature is a blue circular official stamp. The text in the stamp reads: 'COMMUNAUTÉ DE LAMBALLE TERRE & MER -22- AGGLOMERATION'. The signature and stamp are positioned over the text 'Le Président, Thierry ANDRIEUX'.